

La législation palestinienne stipule qu'un agent ou un représentant commercial doit servir d'intermédiaire à qui veut vendre sur ce marché. L'état d'avancement du processus de paix au Moyen-Orient peut influencer sur le mouvement de produits en provenance et à destination de la Cisjordanie et de Gaza.

## *Péninsule arabe*

Des conventions concernant la double imposition ont été conclues avec le Koweït et les Émirats arabes unis en 2002. Le principal objectif de ces conventions est de faciliter et de stimuler l'investissement entre deux pays en prévenant ou en allégeant la double imposition. Sans ces conventions, les deux pays prélèveraient des taxes sur le même revenu ou profit. L'adoption de ces deux conventions permet d'espérer l'adoption d'une convention avec l'Oman.

L'Arabie saoudite poursuit sa démarche en vue d'accéder à l'OMC. Afin de s'assurer que les améliorations en matière d'accès aux marchés sont bien mises en œuvre, le Canada demandera, dans le cadre des négociations du groupe de travail, que l'Arabie saoudite respecte toutes ses obligations prévues par l'ensemble des accords de l'OMC, y compris l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce. Le Canada continuera de réclamer un accès sûr pour les produits et services essentiels dans le secteur de l'exportation.

Le Yémen a également demandé à accéder à l'OMC en 2000, mais n'a toujours pas soumis de mémoire sur son régime de commerce extérieur.

## *Maghreb*

La région du Maghreb représente un marché de plus en plus important pour les fournisseurs canadiens de produits et de services. Les exportations canadiennes ont atteint 1,1 milliard de dollars en 2000 et les exportations canadiennes de services sont passées de 625 millions de dollars en 2001 à 790 millions de dollars en 2002, ce qui représente une hausse de 26,4 %. Ces dernières années, la région dans son ensemble a fait des progrès notables dans le domaine de la libéralisation des échanges commerciaux et s'est beaucoup ouverte au commerce et aux investissements étrangers. Tous les pays du Maghreb se sont employés à

favoriser l'investissement étranger et à améliorer l'accès à leurs marchés. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont tous signé des accords d'association avec l'Union européenne.

## **ALGÉRIE**

Après avoir engagé des réformes réglementaires qui auront permis d'ouvrir divers secteurs aux investisseurs étrangers (les mines et les télécommunications notamment), l'Algérie a entrepris une vaste campagne de privatisation et de modernisation.

Le groupe de travail pour l'accèsion de l'Algérie à l'OMC a été institué en 1987 et s'est réuni pour la quatrième fois en novembre 2002. Les priorités du Canada en matière d'accès aux marchés pour l'année à venir comprendront entre autres un soutien à la demande de l'Algérie d'accèsion à l'OMC ainsi qu'aux négociations bilatérales connexes.

## **MAROC**

Le Maroc est membre de l'OMC depuis janvier 1995. L'économie marocaine traverse une période de transition après que le Fonds monétaire international y a encouragé les pouvoirs publics à entreprendre tout un éventail de réformes économiques. Ces réformes devraient permettre de moderniser l'économie et de favoriser l'accès aux marchés. Le Maroc est actuellement à négocier des accords régionaux de libre-échange. En 2002, le Maroc a convenu avec les États-Unis d'entreprendre la négociation d'un accord de libre-échange.

## **LIBYE**

La Libye a déposé sa demande d'accèsion à l'OMC en décembre 2001, mais aucun groupe de travail n'a été formé. Depuis son inauguration en 2002, l'ambassade du Canada en Lybie a déjà réussi à accroître considérablement l'accès au marché libyen pour les entreprises canadiennes. Les exportations canadiennes en Libye sont passées de 20,5 millions de dollars en 2001 à 45,1 millions de dollars en 2002, une hausse de 120 %.

## **TUNISIE**

La Tunisie prend des mesures concrètes pour libéraliser ses échanges commerciaux. La Tunisie a accédé à l'OMC en 1995 et est devenue le premier pays du Maghreb à conclure un accord d'association avec l'Union européenne. Cet